

sans montrer les subventions accordées aux autres chemins de fer du Canada.

M. WALSH: Cet article est une peinture de la situation, mais pas nécessairement une peinture fidèle.

M. BEAUBIEN: C'est moi qui ai suggéré au ministre d'y insérer un état indiquant toutes les subventions sous forme de terrains. Je puis assurer l'honorable membre que je ne suis animé par aucun motif d'ordre politique, et j'espère qu'il voudra bien retirer toute suggestion à cet effet, car si quelqu'un a voulu en faire une question politique au comité c'est bien lui. Il faisait la cour au Board of trade de Montréal, je crois, et à certaines autres institutions.

M. WALSH: J'aimerais mieux faire la cour à cette organisation que de parler pour la galerie.

M. BEAUBIEN: Si l'honorable représentant veut obtenir un exposé fidèle de ce que le peuple Canadien a contribué aux réseaux ferroviaires du Canada, insérons dans les comptes publics publiés en appendice à ce bill tout ce que l'on a donné au Pacifique-Canadien, au National-Canadien ou à tout autre chemin de fer, y compris les subventions sous forme de terrains qui avaient une grande valeur pour les chemins de fer,—sans excepter le C.P.R. Les chemins de fer ont réalisé des sommes très considérables de la vente de terrains qui leur avait été accordés par le pays.

M. YOUNG: A titre de membre de ce comité je suis surpris d'entendre l'honorable représentant de Mont-Royal (M. Walsh) dire qu'il y avait eu de l'animosité au cours de ces discussions. J'ai assisté à toutes les séances et j'avais cru que l'étude de ce bill s'était faite d'une façon très amicale du commencement à la fin. Si on a apporté un peu trop de chaleur au cours de la discussion, l'honorable membre pourra se dire qu'il n'a pas été très calme à une ou deux reprises. Il ne peut pas, à mon avis, accuser les membres du comité d'avoir manifesté autre chose que le désir d'étudier ce bill en entier et avec le plus grand soin. L'honorable député a également déclaré que cet article avait été inséré pour des motifs d'ordre politique. En ma qualité de membre du comité j'ai suivi ses délibérations très attentivement, et une fois seulement on a accusé un honorable membre de faire de la politique. C'est l'honorable représentant de Mont-Royal (M. Walsh) qui a porté cette accusation. Elle n'avait pas trait à cette résolution, mais à une autre, et le grand crime commis, d'après lui, c'est qu'un honorable membre libéral a fait une motion qui a été également appuyée par un libéral. L'honorable membre de Mont-

Royal s'est opposé à la motion, en disant qu'on la faisait pour des considérations d'ordre politique. Personne n'a laissé entendre que cette disposition avait été rédigée pour des fins politiques. Pourquoi a-t-elle donc été insérée dans le texte? L'explication en est facile. L'honorable représentant a appuyé, non seulement pour ce qui est de cette disposition, mais aussi pour tous les autres articles, du premier jusqu'au dernier, sur le fait qu'il ne fallait pas modifier le tableau présenté dans le rapport annuel des chemins de fer Nationaux. Au cours de toute cette discussion il a été évident qu'il voulait garder dans cet exposé de la situation du réseau national tout le bois mort que nous cherchons à éliminer dans le but de faire disparaître la répétition dans les comptes. Il n'a jamais été satisfait; il voulait que le rapport annuel des chemins de fer Nationaux nous donnât le tableau le plus triste qu'il soit possible d'imaginer.

Puis, à la suite de la suggestion du très honorable représentant, d'autres membres prirent cette attitude. Voici ce qu'ils ont dit: "Si vous désirez réellement obtenir un exposé exact de la situation des chemins de fer Nationaux; si vous voulez que tous les faits soient inscrits dans les comptes publics, eh bien, de toute nécessité, donnez-nous ce tableau exact. Au lieu de ne vous occuper que d'un seul chemin de fer au Canada, montrez-nous ce que le gouvernement fédéral a fait pour tous les chemins de fer de notre pays". La chose parut fort raisonnable à tous les membres du comité qui acceptèrent de grand cœur ce conseil. Si je me rappelle bien, le très honorable représentant a à peine fait alors une petite objection en passant. J'ai assisté à toutes les séances du comité et j'ai été témoin de tout le spectacle,—si vous voulez l'appeler ainsi,—et je puis dire au comité que c'est à la suite des instances du très honorable représentant, qui appuyait sur la nécessité de présenter au peuple un tableau exact de la situation des chemins de fer Nationaux, que cette disposition fut ajoutée au texte du bill.

M. GRAYDON: J'ai été étonné d'entendre l'honorable représentant de Provencher (M. Beaubien) parler comme il l'a fait du jeu de la politique dans cette question. Il n'y a pas grand mal, je crois, dans les observations qui ont été faites au sujet de l'aspect politique de la discussion. Je m'appuie sur l'autorité du ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) qui, d'après le *hansard* du 19 mars, à la page 2044, a fait la déclaration suivante:

On a dit que nous ne devrions pas faire entrer des considérations d'ordre politique dans ce débat. . . Je me demande pourquoi certains hommes qui ne veulent pas discuter les questions politiques désirent venir au Parlement. J'ai toujours cru que la politique était du ressort de la population de notre pays.